

Fañch POSTIC (dir.), *Paul Sébillot (1846-1918) : un républicain promoteur des traditions populaires*, actes du colloque de Fougères, 9-11 octobre 2008, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique/Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture, 2011, 273 p.

Paul Sébillot fut une figure marquante des études folkloriques dans la France de la Belle Époque. En raison d'abord de l'ampleur de son œuvre : il consacra quelque 500 livres ou articles à la « littérature orale », expression dont il ne fut pas, ainsi qu'il l'affirmait, l'inventeur, mais qu'il contribua à populariser. Sébillot s'illustra en outre par ses talents d'animateur dans un domaine de recherche qui ne constituait pas alors une discipline au sens académique, et s'organisait par conséquent de manière très informelle. Peu de choses avaient pourtant été publiées sur cet auteur important. D'où l'intérêt et l'utilité de ce volume, issu d'un colloque organisé en 2008 par le Centre de recherche bretonne et celtique associé pour l'occasion au Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution et de la culture (LAHIC). Les quatorze contributions réunies par Fañch Postic évoquent le parcours de l'homme, les différentes facettes de sa personnalité publique, sa place dans le mouvement folkloriste, l'originalité et les limites de son œuvre enfin.

Dans la première de ses deux contributions au volume, Fañch Postic retrace les grandes étapes de la vie de Sébillot, lequel rédigea ses mémoires, que l'on peut consulter sur la base de données bérose (<http://www.berose.fr>) consacrée aux savoirs ethnographiques. Paul Sébillot naquit à Matignon (Côtes-du-Nord) où son père, qui exerçait la profession de médecin, s'était établi après son mariage avec la fille du notaire. Fils et petit-fils de médecin, Sébillot ne fréquentait les garçons du village qu'à l'intérieur de l'enceinte scolaire ; après la classe, un domestique se chargeait de le raccompagner au domicile familial. Par conséquent, il ne partageait jamais les jeux de ses camarades qui se retrouvaient sous les halles. Il grandit en marge de la culture dont il entreprendra plus tard l'étude.

Sébillot fréquenta le collège de Dinan, et entama des études de droit à Rennes qu'il poursuivit à Paris après 1864. Issu d'une famille de « bleus de Bretagne » – son père fut maire de Matignon en 1848 –, Sébillot demeura fidèle à cette tradition démocratique. Il épousa la sœur du journaliste Yves Guyot, futur ministre des Travaux publics de 1889 à 1892 : ce dernier fit de Sébillot son chef de cabinet. Dans un chapitre intitulé « La République en filigrane », Laurent Le Gall s'attache à cette dimension de la vie et de la personnalité de Sébillot, quelque peu occultée dans ses publications scientifiques.

Avant de se consacrer pleinement à la collecte des traditions populaires, Paul Sébillot s'essaya à la peinture, et subsidiairement à la critique d'art. Denise Delouche s'arrête sur cet aspect également peu connu de l'existence du grand érudit. Bien qu'autodidacte, et pratiquement ignoré de la critique parisienne, Sébillot exposa quelques-uns de ses paysages au Salon de Paris. Cependant, en 1883, il renonça brusquement et définitivement à la peinture. Sébillot écrivait aussi des vers. Il publia

en 1899 un recueil de poésies sur des thèmes populaires puisés dans le répertoire de la littérature orale (Joëlle Edon-Le Goff). « Nos contes, écrivait-il, n'ont point de ces bas sentiments que l'on voit aujourd'hui s'étaler aux romans. Le faible est protégé, ne fût-il qu'un insecte. Et nos récits sont pleins de morale indirecte » (*La Bretagne enchantée*, LXXIV, 35).

Si Sébillot abandonna la peinture et se détourna d'une carrière politique qu'il aurait pu entamer, c'est qu'il s'était pris de passion pour la collecte des contes, légendes et chansons populaires (il élargit plus tard le périmètre de ses recherches, en s'intéressant à la culture matérielle). La lecture du *Foyer breton* d'Émile Souvestre fut ici déterminante. Sébillot commença par enquêter auprès de sa vieille nourrice et de ses camarades de Matignon. Sa rencontre avec Luzel, qui, en 1875, lui demanda l'autorisation de traduire une brochure de propagande républicaine dont il était l'auteur, le conforta dans cette vocation. Jusqu'à sa mort, en 1918, Sébillot se consacra à l'étude du folklore breton. Dans une œuvre foisonnante, se détachent les quatre volumes du *Folklore de France*, publiés entre 1904 et 1907.

Plusieurs contributions du recueil mettent en lumière les influences intellectuelles qui orientèrent le travail de Sébillot dans les premières étapes de sa carrière. Claudie Voisenat évoque son compagnonnage avec les membres de la Société d'anthropologie, où il fut admis en 1878. Claudine Gauthier examine ses relations avec les milieux de la philologie. En 1878, il confectionna à l'occasion de l'Exposition universelle du Trocadéro une carte linguistique de la Bretagne. Sans d'ailleurs avoir enquêté sur le terrain, il tenta de reconstituer le tracé de la frontière entre le breton et le gallo. Fañch Broudic s'est attaché à replacer cette expérience de cartographie linguistique dans une histoire longue du repérage de la limite du breton, depuis les premières tentatives à la fin du XVI^e siècle.

Les fréquentations intellectuelles de Sébillot à l'entame de sa carrière de folkloriste expliquent en partie certaines caractéristiques essentielles de son travail, telles que la tentation de l'encyclopédisme, un sens aigu de l'observation, le goût des nomenclatures. Sébillot était un esprit méthodique. Il élaborait et diffusait plusieurs questionnaires, les uns très généraux, d'autres plus spécialisés. Son travail de collecte des contes et traditions populaires était sous-tendu par deux exigences cardinales : l'accumulation et le classement. Cette obsession de l'inventaire, que justifiait la certitude de recueillir les ultimes débris d'une culture sur le point de disparaître, est aussi à mettre en relation avec la position qu'il occupait à l'intérieur du champ intellectuel. C'est en tout cas l'hypothèse que développe Jean-Marie Privat dans un gros chapitre conclusif. Sébillot était un autodidacte, sans formation ni qualification universitaire, sans statut académique, habité, comme l'observe Fañch Postic, d'un profond besoin de reconnaissance, qui s'efforçait de compenser ce déficit de légitimité en accumulant sans relâche des données brutes. Mais jamais ce compilateur ne se risquait à manifester la moindre ambition théorique, le moindre parti-pris épistémologique explicite.

Les différentes contributions du volume mettent bien en évidence les talents d'organisateur de Sébillot, figure incontournable dans l'enchevêtrement des réseaux folkloristes. Fondateur de la *Revue des traditions populaires*, il joua un rôle actif dans l'animation de la sociabilité érudite : autour notamment des fameux dîners de ma mère l'Oye et des dîners celtiques qu'évoque Jean Balcou.

Par bien des aspects, on s'en doute, l'œuvre de Sébillot est datée. Ce qui n'interdit pas, bien au contraire, de l'aborder comme une source, non sur la tradition locale en elle-même, mais sur les modalités d'une entreprise de mise à distance et d'appropriation, par la bourgeoisie provinciale de la fin du XIX^e siècle, d'un « peuple » dont Laurent Le Gall souligne qu'il était en quelque sorte fossilisé, relégué dans une véritable achronie. Pourtant David Hopkin, à propos des petites légendes locales collectées par Sébillot – notamment autour de Saint-Cast où, en 1758, les troupes françaises affrontèrent l'arrière-garde britannique – fait la démonstration convaincante que l'historien peut, s'il procède avec méthode et doigté, exploiter ces données pour reconstituer très partiellement, une mémoire sociale de l'événement, totalement occultée par les versions officielles qu'avaient élaborées les notables bretons.

François PLOUX

Annick LE DOUGET, *Crime et justice en Bretagne*, Spézet, Éditions Coop Breizh, 2011, 207 p.

Annick Le Douget, greffière au tribunal de Quimper, a la passion des archives judiciaires et a déjà publié plusieurs livres inspirés par ses recherches, en particulier *Femmes criminelles en Bretagne au XIX^e siècle* et *La peine de mort en Bretagne aux XIX^e et XX^e siècles*. Elle présente ici un ouvrage qui, par la variété de ses chapitres et l'abondance de l'iconographie, intéressera un large public curieux de découvrir la façon dont la justice est rendue et le crime réprimé depuis le XIX^e siècle. Son objectif annoncé était de souligner les singularités régionales du fonctionnement de la justice en Bretagne, et A. Le Douget nous en dévoile tout au long de son livre : ainsi (p. 11-12), au XIX^e siècle, on observe une très grande disparité quant au nombre de procès civils entre la Haute-Bretagne et la Basse-Bretagne, avec trois fois plus de procédures en Ille-et-Vilaine qu'en Finistère ! La barrière de la langue est, selon elle, l'élément majeur expliquant cette distorsion. De même, au sujet de l'évolution sociologique des jurés avec le suffrage universel en 1848 (p. 21-23), on retrouve l'importance du critère linguistique, puisque l'exigence du bilinguisme va écarter de nombreux jurés potentiels dans la Bretagne bretonnante. À propos de l'exécution de la peine de mort (p. 149), elle note également que, jusqu'en 1850, des prières publiques et collectives accompagnaient le supplice du condamné. Religion et justice ont été très proches en Bretagne : saint Yves, patron des avocats et hommes de loi, est représenté dans un grand nombre d'églises et son pardon attire aujourd'hui